



REVUE DE PRESSE

Vendredi 06 septembre 2019



Les 10 villes du monde les plus agréables à vivre

Vienne		AUTRICHE	99,1 points
Melbourne		AUSTRALIE	98,4 points
Sydney		AUSTRALIE	98,1 points
Osaka		JAPON	97,7 points
Calgary		CANADA	97,5 points
Vancouver		CANADA	97,3 points
Toronto		CANADA	97,2 points
Tokyo		JAPON	97,2 points
Copenhague		DANEMARK	96,8 points
Adelaïde		AUSTRALIE	96,6 points

Paris :
La capitale française
rétrograde
de la 19^e
à la 25^e place



140 agglomérations
sont évaluées sur une échelle
de **100 points**

selon une série d'indicateurs :
niveau de vie, criminalité, réseaux de transports,
accès à l'éducation et à la médecine,
stabilité économique et politique.

Pour la première fois, l'indice intègre un paramètre
tenant compte des effets du changement
climatique sur la qualité de vie.

**Damas (SYRIE), Lagos (NIGERIA),
Dhaka (BANGLADESH), Tripoli (LIBYE)
et Karachi (PAKISTAN) sont les
5 villes les moins accueillantes**

Londres et New York, toujours aux prises
avec la perception d'un risque important
de criminalité et de terrorisme
et des infrastructures surchargées, se classent
respectivement aux 48^e et 58^e places.

Source : Statista - Economist Intelligence Unit - 2019

INFOGRAPHIE CL

1 400 élèves en moins depuis 2013

La rentrée s'est faite avec 300 élèves de moins que l'an passé en Charente. Malgré tout, après les ajustements des premiers jours, trois classes ont été ouvertes. Et l'Éducation nationale a du pain sur la planche dans le département.

Lénaëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

Cette fois, c'est vraiment parti. Après le comptage des élèves le premier jour, la directrice académique en Charente a procédé aux ajustements de rentrée, dont il faut notamment retenir trois ouvertures de classes: à l'école Paul-Garandau à Cherves, dans le RPI Réparsac-Houlette et à l'école Pierre-et-Marie-Curie à Confolens (une classe en primaire). Une surprise pour cette dernière école. «Il y a eu des arrivées plus importantes que prévu

et on est attentifs à ce secteur ainsi qu'à Rufé», soulignait hier Marie-Christine Hébrard. En cette rentrée, la Charente compte 300 élèves de moins que l'an passé. «C'est un mouvement régulier. Depuis 2013, on a perdu 1 400 élèves dans le département», la baisse concernant surtout le premier degré. Parmi les nouveautés de cette année scolaire, la création d'un poste d'enseignant ressource en mathématiques, dans le cadre du plan Villani-Torossian. «Tous les enseignants charentais du premier degré bénéficieront d'un module de

formation sur l'apprentissage des maths dans les trois prochaines années.» Les équipes charentaises devront aussi mettre en œuvre l'instruction obligatoire dès 3 ans (qui peut aussi se faire à la maison), une volonté du ministre. Là-dessus, la Charente a une spécificité: 94 % des enfants sont scolarisés à 3 ans, contre 97 % ailleurs en France. Reste à identifier ces jeunes élèves «hors radars». L'Éducation nationale travaillera avec les communautés de communes et la Caisse d'allocations familiales.

55 parcours différents

Ce mois de septembre marque la poursuite du dédoublement des classes, promesse de campagne du président à destination des CP et CE1 des REP et REP+ (les réseaux d'éducation prioritaire). «On va désormais s'attaquer au dédoublement des grandes sections. Et d'ici 2022, on devra limiter toutes les classes de grande section, CP et CE1 à 24 élèves, récente promesse d'Emmanuel Macron. On est déjà en deçà dans pas mal d'endroits.» La Charente a débuté l'année avec un taux moyen de 22,4 élèves par classe. Dans le second degré cette fois, le lancement de la réforme du bac s'est faite sans écueil, selon Marie-Christine Hébrard, qui a accompagné mercredi le secrétaire général de l'académie en visite au



Marie-Christine Hébrard a procédé aux ajustements de rentrée. Photo Julie Desbros

«De la lassitude chez les collègues»

Le son de cloche n'est pas le même à l'Unsa 16, pour qui cette rentrée est «un flop», selon Richard Gazaud, secrétaire départemental. «D'un côté, on a un ministre qui fait des annonces ambitieuses, de l'autre un manque de résultats concrets. Les collègues ont de plus en plus de lassitude.» Sur la ruralité, l'Unsa, syndicat réformiste, ne comprend pas «que l'on maintienne sous respiration artificielle les petites écoles rurales avec des classes de neuf élèves». «Il faut réfléchir à des restructurations et à créer des pôles solides à des endroits stratégiques. Ce n'est pas parce qu'une école ferme dans un village qu'on ne peut pas accueillir des enfants d'une autre façon,

dans des centres aérés ou des accueils périscolaires. On craint qu'en période pré-électorale, on s'empêche de réfléchir à cela.» Pour le second degré, Vincent Cabriol évoque des classes trop chargées à Soyaux, Confolens ou Montmoreau «avec une classe de 32 élèves et une autre de 31 en 5^e». Il pointe le manque de profs dès la rentrée en technologie, maths ou éco-gestion. Et le manque de professeurs principaux (certains, au Lisa par exemple, refusent de l'être). «Avec la réforme du bac, ils doivent réécrire tout leur programme et on leur demande en plus de prendre des compétences nouvelles, notamment sur l'orientation.»

Lisa à Angoulême. «On a constaté que les enseignements de spécialité ont permis, parmi les élèves de première, de construire 55 parcours différents. Certains étaient inquiets quant à la fabrication des emplois du temps. Tout le monde en a un.» Rufé pourrait devenir un laboratoire avec la création envisagée d'un centre de communication et de culture, transversal pour le collège et le lycée. Il prendrait la suite du CDI, le centre de documentation et d'information. Enfin, pour les élèves en situation de handicap, vingt pôles in-

clusifs d'accompagnement ont été créés en Charente: quatorze dans des collèges, quatre dans des écoles et deux dans des lycées. Cette nouvelle organisation vise à mieux coordonner le travail des accompagnants d'élèves en situation de handicap, anciennement AVS, qui désormais bénéficieront de contrats de trois ans. «Cela permettra de mieux mettre en adéquation les besoins de l'élève et les types d'aide nécessaires», souligne Corinne Polès, inspectrice en charge de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

La querelle

«Maurice» le coq: la victoire en chantant



Le tribunal de Rochefort a rejeté la plainte des voisins qui accusaient «Maurice» de les réveiller trop tôt.

Photo AFP

Cocorico ! Le coq «Maurice» pourra continuer de saluer l'aube de ses chants sur l'île d'Oléron. Le tribunal d'instance de Rochefort a rejeté la plainte des voisins qui l'accusaient de les réveiller trop tôt. Une querelle de voisinage devenue le symbole des tensions entre gens du cru et nouveaux arrivants dans les campagnes. *«On leur a volé dans les plumes!»* Corinne Fesseau, la propriétaire de «Maurice», a poussé le cocorico de la victoire devant le tribunal qui a même condamné ses voisins à lui payer 1 000 euros de dommages et intérêts et ses frais de justice. Car dans son jugement, le tribunal se réfère à un constat d'huissier, venu trois nuits de suite vérifier l'heure de réveil et le volume du chant de «Maurice». Verdict: le volatile fait son travail au lever du soleil *«de façon intermittente»* entre 6h30 et 7 heures seulement, et non pas dès 4 heures comme l'en accusaient les voisins, et à un niveau *«simplement perceptible donc peu intense»* une fois la fenêtre fermée.

Bref les voisins, un couple d'agriculteurs retraités de Haute-Vienne dont la maison d'Oléron est la résidence de vacances, n'ont pas établi la preuve d'une nuisance. Ils ont même *«agi de façon abusive»* en portant plainte, d'autant qu'ils *«n'ont pas attendu réellement la possibilité d'une solution amiable»*, a tranché le tribunal.

«C'est une victoire pour tous les gens dans la même situation que moi. J'espère que cela fera jurisprudence pour eux, s'est félicitée Corinne Fesseau. Tout le monde va être protégé derrière: les cloches, les grenouilles... Et pourquoi pas une loi "Maurice" pour protéger tous les bruits ruraux?», a-t-elle ajouté. Une allusion aux autres querelles de voisinage liées au bruit qui émeuvent depuis quelque temps le monde rural, comme celle que le tribunal de Dax, dans les Landes, devra examiner en octobre, ciblant cette fois-ci les caquètements et gloussements de canards et d'oies en plein pays du confit et du foie gras.

■ La base poursuit sa montée en puissance ■ Hier, le renforcement de son activité drones, bientôt armés, a officiellement été validé ■ Une évolution majeure.

La BA 709 encore plus haut

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Une présentation en vol et de haut vol du Rafale Solo Display en clôture. Auparavant, six remises de décoration (1) qui ont vu les trois ordres nationaux rassemblés. «Une chose rare», a souligné lors de son discours le général d'armée aérienne Vincent Carré. Sans compter, aussi et surtout, trois prises de commandement simultanées.

Hier, la base aérienne (BA) 709 «Commandant-Ménard» de Cognac-Châteaubernard a vécu une journée à marquer d'une pierre blanche. Une étape importante dans son histoire. Une de plus.

Et s'il fallait encore une preuve qu'elle est bel et bien l'un des sites majeurs et d'avenir de l'armée de l'air française - et plus particulièrement pour ce qui concerne les drones -, elle a été donnée lors de cette grande cérémonie, en présence de plus de 300 invités, parmi lesquels de nombreux membres de l'état-major des armées.

Un an après sa création, la 33^e escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque (ESRA) est officiellement entrée dans le vif du sujet. Le lieutenant-colonel Romain Desjars de Keranroué en a pris le commandement hier.

Des drones armés d'ici la fin de l'année

Cette nouvelle unité est constituée de l'escadron drones MQ-9 Reaper 1/33 «Belfort» confié au lieutenant-colonel Loïc Vial, et de l'escadron de transformation opérationnelle drones 3/33 «Moselle» créé hier. Axé sur la formation, ce dernier sera dirigé par le lieutenant-colonel Marc Scheffler. Ils seront accompagnés à terme au sein de l'escadre de l'escadron 2/33 «Savoie» et d'un escadron de service technique aéronautique.

Ce développement inédit pour la base fait suite à la montée en puissance de l'escadron 1/33 «Belfort» et du Reaper, lequel disposera d'ici la fin de l'année et pour la première fois de drones MALE (moyenne altitude longue endurance) armés pour les opérations extérieures à Niamey, au Niger (bombes à guidage).



Les lieutenants-colonels Vial (à gauche) et Scheffler prennent les rênes des escadrons drones 1/33 «Belfort» et 3/33 «Moselle» qui seront chapeautés par la nouvelle escadre commandée par le lieutenant-colonel Romain Desjars de Keranroué (au centre). Photo G. B.

L'escadron compte à ce jour deux systèmes MQ-9 Reaper, soit cinq drones. Trois sont affectés en bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération Barkhane. Les deux autres sont destinés à la formation et à l'entraînement des équipages à la BA 709. Et sont régulièrement engagés lors de déploiements de dispositifs particuliers de sûreté aérienne au-dessus du territoire, comme au 14 Juillet ou plus récemment à l'occasion du G7 à Biarritz. Un sixième a été perdu en opération l'an dernier.

Une capacité qui sera doublée en 2020, avec la livraison de deux systèmes Reaper au standard Block 5, dotés de capacités de renseignement d'origine électromagnétique renforcées et capables d'emporter cette fois des missiles antichars américains Hellfire.

Des évolutions majeures pour la BA 709, qui voit ainsi ses missions encore progresser. Et qui vont s'accompagner d'une augmentation importante de ses effectifs, puisque la 33^e escadre de surveillance,

de reconnaissance et d'attaque verra ses rangs doubler à terme (350) pour faire passer les personnels travaillant sur le site à 1.500 à l'horizon 2024, lequel bénéficiera du coup de nouvelles et importantes modernisations en terme d'infrastructures.

(1) Lieutenant Loïc Vial (ordre national du Mérite), lieutenant Laurent (chevalier de la Légion d'honneur), major Jean-Yves (médaille militaire), capitaine Sébastien et sergent Thibaud (médaille d'or de la Défense nationale, étoile de bronze), adjudant Karina (citation dans le cadre de l'opération Barkhane). Pour les cinq derniers, seuls les prénoms sont divulgués pour raisons de sécurité.



La cérémonie s'est conclue sur une démonstration de haut vol du Rafale Solo Display.

En vue Bache-Gabrielsen crée le Cercle



Un hommage aux trente ans de service du maître de chai Jean-Philippe Bergier. Repro CL

Produite à seulement mille exemplaires, «Cercle», la dernière bouteille de Bache-Gabrielsen, sera présentée mardi lors de la rencontre annuelle de la maison de cognac avec ses viticulteurs. Il s'agit d'une édition collector qui rend hommage aux trente ans de carrière du maître de chai Jean-Philippe Bergier, ainsi qu'aux relations que ce dernier a entretenues avec ses apporteurs. L'assemblage reprend des eaux-de-vie de chacun des bouilleurs de cru qui ont travaillé régulièrement avec la marque depuis trente ans (et dont les noms sont inscrits au dos de la bouteille). Le nectar, d'une moyenne de 25 ans d'âge, est en vente en Norvège depuis ce matin pour 99€. Pour l'heure, aucune date n'est annoncée pour la France.

■ SOLIDARITÉ

Emmaüs va tenir son salon régional à l'Espace 3000

L'association de l'abbé Pierre fête ses 70 ans cette année et à Cognac, cela se traduira par la tenue d'un salon régional le dimanche 22 septembre à l'Espace 3000. La nouvelle était dans l'air (lire CL du 15 juin), elle se confirme donc. Ce salon rassemblera toutes les communautés de Charente et offrira aux visiteurs une variété d'articles inouïe. Pour mémoire, la communauté de Cognac s'est agrandie cet été en déménageant de la rue Fonck-et-Védrines vers une grande halle dans la zone de La Trache, au 77, avenue d'Angoulême à Châteaubernard.

Municipales: la République en marche choisit Bertrand

Damien Bertrand, 42 ans, a été investi par le parti présidentiel pour mener la liste LREM aux municipales de mars prochain à Cognac.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Son nom a été oublié dans le communiqué de presse national de La République en marche (LREM) alors que la fumée blanche s'était bien échappée de la commission nationale d'investiture, mercredi soir. Damien Bertrand a été investi pour mener la liste du parti présidentiel aux prochaines élections municipales de Cognac. Cette étape lance officiellement la campagne de celui qui anime, depuis l'été 2018, un comité local LREM en vue du scrutin.

”

Jusqu'à présent, j'ai mis en avant ma vie de famille et ma carrière professionnelle, mais je pense que le temps est venu.

Âgé de 42 ans, marié et père de deux enfants, Damien Bertrand est aujourd'hui directeur commercial de la maison Boinaud et des cognacs De Luze, après avoir travaillé pendant douze ans chez Meukow. Originaire de Saint-Genis-d'Hiersac, l'homme se lance pour la première fois dans l'arène politique, à Cognac où il vit depuis seize ans.

«L'engagement est un gène familial, sourit-il pour expliquer sa volonté de s'investir dans la vie publique. Mon père s'est investi pendant plus de vingt ans au conseil municipal de Saint-Genis-d'Hiersac, notamment dans des fonctions d'adjoint. J'ai pas mal de



Marié et père de deux enfants, il vit à Cognac depuis seize ans et travaille comme directeur commercial de la maison Boinaud et des cognacs De Luze. Archives Quentin Petit

cousins qui se sont investis aussi. J'ai toujours eu envie de le faire. Jusqu'à présent, j'ai mis en avant ma vie de famille et ma carrière professionnelle, mais je pense que le temps est venu. Le déclencheur a été l'émergence du mouvement En marche.»

Prochaine étape: la présentation du diagnostic de la ville qu'il a réalisé avec la cinquantaine de membres du groupe de travail LREM, au cours des derniers mois.

Puis la présentation des premiers éléments de son programme, a priori vendredi prochain lors d'une conférence de presse sur la place du Solençon, à Saint-Jacques, où vit Damien Bertrand.

Enfin cet hiver, il dévoilera son équipe de candidats, qui n'est pas encore constituée définitivement. «Il y aura des gens de la société civile, des personnes de

différentes sensibilités politiques», se contente de dire pour l'instant le candidat.

Dans cette campagne qui ne fait que débiter, il devrait pouvoir compter sur l'appui de Sandra Marsaud, qu'il compte bien rencontrer rapidement. Si la députée LREM de la deuxième circonscription de Cognac confie que Damien Bertrand «n'était pas le candidat» auquel elle avait pensé pour mener la bataille, elle lui tend néanmoins aussi la perche.

«Je suis prête à le voir avec tous les "marcheurs" du Cognacais et à travailler sur des propositions. J'étais plus dans une stratégie d'ouverture que je vais lui soumettre cependant, et discuter avec lui de la place de Cognac dans l'agglomération surtout. C'est un sujet majeur sur lequel je suis prête à construire avec lui.»

Le chiffre

10

Comme le nombre de jours restants avant la réouverture du complexe aquatique l'X'eau. Fermé depuis le début de la semaine pour cause de révision technique obligatoire, il rouvrira l'accès à ses bassins le lundi

16 septembre, aux horaires habituels. Dans l'attente, les portes seront ouvertes au public pour les inscriptions aux différentes activités proposées par l'établissement, du 9 au 12 septembre. Renseignements à l'accueil.

Cognac

Abattoirs: tout a été retrouvé, sauf la bière

La mousse aura à peine eu le temps de retomber. Hier matin, deux jours à peine après les vols et les actes de vandalisme perpétrés aux Abattoirs, les policiers de Cognac ont résolu le mystère. Dans la nuit de lundi à mardi (lire CL de mercredi), la cabane extérieure de la salle de concerts avait été abîmée et plusieurs objets avaient été dérobés. Dont une tireuse à bière et une cafetière. Grâce au témoignage d'un voisin qui avait aperçu une voiture cette nuit-là, les fonctionnaires ont identifié un homme de 39 ans, résidant à Cognac. Hier à 6h, ils lui ont rendu visite et ont perquisitionné son domicile. Ils y ont retrouvé l'intégralité du butin... hormis l'alcool. Le suspect nie les faits et



La tireuse et les autres objets volés en début de semaine ont été trouvés chez un Cognacais de 39 ans. Illustration M. B.

affirme avoir acheté ces biens dans un dépôt-vente. Hier soir, il était toujours en garde à vue au commissariat.

Les Jardins de Louise sur les rives de la Charente



Vincent Bretagnolle a passionné son auditoire de la résidence.

Photo CL

Jeudi après-midi, une assemblée attentive se réunit dans la salle commune des Jardins de Louise, la maison de retraite de Châteaubernard, autour de Vincent Bretagnolle, animateur du patrimoine à Cognac, venu parler aux aînés de Cognac et son fleuve. «*La ville et le fleuve sont intimement liés dans l'histoire*», explique le conférencier, «*il y a un dialogue entre eux, qui varie au fil du temps*». «*Par exemple, continue-t-il, depuis la Seconde Guerre mondiale, le fleuve Charente est progressivement abandonné, les quais transformés en parking, jusqu'aux voitures qui*

lui tournent le dos. Aujourd'hui, on revient vers la Charente, avec de nouvelles activités, liées au loisir ou au tourisme, les quais s'ouvrent de nouveau vers l'eau». «*Difficile d'imaginer l'identité de la ville sans son fleuve*», conclut-il.

Une conférence appréciée par les auditeurs, qui vient clôturer une journée à thème organisée par Alexandra Guillaume, l'animatrice de la résidence, et consacrée à la Charente, au cours de laquelle ils ont pu notamment déguster un repas spécialement concocté par le chef avec des spécialités locales, grillons ou galette charentaise.

La Palène: une saison de fidèles

La Grande Sophie, Gauvains Sers, Sophia Aram ou l'indémoudable Pierre Perret, sont à l'affiche de La Palène, la scène du Rouillacais. À côté de découvertes théâtrales engagées.

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Vingt-neuf spectacles, mêlant chansons, théâtre, cirque, des têtes d'affiche et des découvertes. «*Sans coupe sombre dans la programmation, avec juste un spectacle de moins par rapport à l'an dernier*», avertit Joël Breton, le directeur de La Palène, alors que l'association culturelle du Rouillacais fêtera l'ouverture de saison samedi 28 septembre, dans un contexte budgétaire contraint (lire l'encadré). En compagnie de pas mal de fidèles, à l'instar de la Grande Sophie qui démarrera la saison le vendredi 11 octobre avec son nouvel et huitième album.

”

Une programmation entre humour, tendresse et réflexion.



La Grande Sophie sera de retour sur la scène de La Palène le 11 octobre, avec son huitième album.

Photo archives Majid Bouzzit

«*Une soirée de femmes avec la jeune et prometteuse chanteuse Blondino en première partie*», souligne Joël Breton, en pointant le retour d'artistes qui ont fait leurs preuves. Mais avec de nouveaux projets. C'est le cas des humoristes Anne Roumanoff le 29 novembre et Sophia Aram le 4 mars, mais aussi d'Alexis HK, Dionysos ou des Wriggles côté musique. Jusqu'à retrouver Gauvain Sers le 25 mars prochain, alors qu'il était sur la scène du Rouillacais la saison dernière.

«*Un artiste très généreux qui nous a offert une des plus belles*

soirées et revient avec son nouvel album», pointe Joël Breton, en annonçant une autre tête d'affiche multigénérationnelle, l'indémoudable Pierre Perret, le 15 mai, «*avec un nouvel album engagé*». Comme le théâtre que donnera encore à voir La Palène cette année. Avec, par exemple, le spectacle coup de poing *Héro(s)* le 14 mars, travail collectif de trois metteurs en scène qui sont allés jusqu'à ouvrir des comptes offshore pour décrypter le monde de la finance.

Ou *Les pieds tanqués* le 22 novembre, qui aborde, à partir d'une

partie de pétanque, les traumatismes de la guerre d'Algérie, «*avec quatre comédiens aussi bons à la pétanque qu'au théâtre*», se réjouit Joël Breton, en pointant «*une pièce forte et juste*».

Du théâtre pour parler de la société aussi, avec *La dame de compagnie*, le 6 décembre, sur la construction du genre, ou *André y Dorine*, une histoire d'amour tout en poésie et tendresse, qui renaît au grand âge avec la maladie d'Alzheimer, le 29 février.

«*Une programmation entre humour, tendresse et réflexion*», résume le directeur de La Palène,

dont la présentation de saison, le 28 septembre, promet d'être créative (1). Avec *Bidéa*, du théâtre chanté par la compagnie Jour de fête, qui emmènera les spectateurs dans un lieu surprise à l'extérieur. Avant, en soirée, le concert folk rock de Télégram, réunion de Laurent Kebous et son comparse Vincent Serrano, des Hurlements d'Leo, de Chloé Legrand, de La Cafetera Roja et de Julien Perrugini, de Damage Case.

(1) Ouverture de saison le samedi 28 septembre à partir de 16h. Programmation détaillée sur le site www.lapalene.fr.



«André y Dorine», du théâtre de masque tout en délicatesse et émotion. Repro CL

Réorganisation à l'horizon

Un déficit de 18 000€ sur l'exercice 2017-2018 sur un budget d'un million d'euros. C'est ce que l'Association de développement culturel du Rouillacais avait présenté l'hiver dernier, faisant craindre une saison moins ambitieuse (lire CL du 1^{er} février dernier).

«On a eu la chance de faire une bonne saison et un bon festival des Sarabandes, ce qui rend la situation moins dramatique», avoue Joël Breton, le directeur de La Palène, qui doit néanmoins réorganiser son équipe suite au départ de deux piliers, Antoine Raud et Emmie

Verlaine, et de la fin d'un contrat emploi jeune.

«Un recrutement a déjà été fait et un deuxième est en cours, une restructuration va être obligatoire, d'autant qu'on demande un réajustement de la grille salariale, plutôt juste par rapport à l'investissement des salariés», dit Joël Breton, en négociation avec la ville de Rouillac et la communauté de communes pour obtenir une rallonge budgétaire de 50 000€.

Un directeur, qui, à deux ans de la retraite, voudrait consolider l'outil culturel du Rouillacais.

Retraites: opération consultation

■ Les partenaires sociaux ont été reçus pour l'acte II de la concertation sur la réforme des retraites

■ L'occasion pour eux de rappeler leurs positions.

Le deuxième cycle de concertation sur le futur «système universel» de retraites a débuté hier à Matignon, où les premiers syndicats reçus ont rappelé leurs positions en attendant que le gouvernement précise le calendrier et la méthode de cette réforme hautement inflammable. Déjà consultées pendant 18 mois par le haut-commissaire aux retraites Jean-Paul Delevoye, dix organisations syndicales et patronales sont reçues jeudi et vendredi par le Premier ministre, Édouard Philippe.

«C'est la traduction de la volonté du président (Emmanuel Macron) de pouvoir approfondir le dialogue avec les partenaires so-



Nous allons travailler d'arrache-pied pour poser les curseurs au bon endroit.

ciaux et les citoyens», a expliqué à la mi-journée Jean-Paul Delevoye, entré mardi au gouvernement et présent durant ces entretiens, tout comme le ministre des Solidarités, Agnès Buzyn.

«Une discussion de méthode



Le leader de la CFDT Laurent Berger (gauche) à la sortie de la réunion hier avec Édouard Philippe à Matignon.

Photo AFP

plutôt que de fond», a résumé le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, qui s'attend à une négociation «longue» et «compliquée».

«Passer au concret»

«Il faut que cette réforme ait lieu dans la première partie de l'année 2020», a au contraire souhaité le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux. Du côté de Force ouvrière, «nous n'avons pas eu de précision sur le type de concertation» souhaité par l'exécutif, mais «nous avons bien l'intention d'aller expliquer les raisons pour lesquelles nous sommes opposés» à cette réforme, a indiqué Yves Veyrier.

«Le problème de départ, c'est le choix (...) d'un régime unique par

points» qui sera «de facto entre les mains des gouvernements» successifs, a-t-il expliqué.

«On retrouve quand même des choses qui sont positives» dans le rapport remis par le haut commissaire mi-juillet, a nuancé Philippe Louis, numéro un de la CFDT, jugeant toutefois qu'«il y a énormément de travail à faire» pour «passer au concret».

«Nous allons travailler d'arrache-pied pour poser les curseurs au bon endroit» et «améliorer la situation» des futurs retraités du secteur agricole, a abondé la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, «favorable» au projet et dernière reçue à Matignon. Aujourd'hui, c'est au tour de l'U2P, l'Unsa, la CGT, la CFE-CGC et enfin la CPME.

Le Premier ministre avait pré-

venu mercredi que «la méthode et le calendrier de la réforme» ne seraient précisés que la semaine prochaine.

Un projet de loi sera «présenté dans le courant de l'année 2020», s'est contentée d'indiquer la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye sur France Inter.

Les discussions s'appuieront sur le rapport de Jean-Paul Delevoye, qui préconise un «système universel» par points remplaçant les 42 régimes existants et un âge de départ de 64 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Équilibre financier

Mais Emmanuel Macron a annoncé fin août sa préférence pour une modulation de la durée

Berger «se trompe», selon Martinez

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, estime que son homologue de la CFDT, Laurent Berger, se «trompe» en se réjouissant du «maintien du principe de répartition» du futur système de retraites, car avec la réforme «si vous ne cotisez rien, vous n'avez rien». Il ajoute: «Ce qui nous est proposé, c'est un système individuel dans lequel chacun va travailler pour lui».

de cotisation plutôt que de l'âge de départ.

Une main tendue à la CFDT, seul syndicat favorable à un «système universel» mais opposé à la mise en place d'une borne d'âge collective et à l'objectif de ramener le système à l'équilibre financier à l'horizon 2025.

«Il va falloir qu'on discute un



Il va falloir qu'on discute un moment de la notion d'équilibre

moment de la notion d'équilibre», a estimé Laurent Berger, pour qui «il n'y a pas de nécessité budgétaire urgente».

Afin de réaliser des économies, le gouvernement a envisagé d'accélérer dès 2020, via le budget de la Sécu, l'augmentation de la durée de cotisation, qui atteindra 43 ans en 2035 en vertu de la loi Toure. Il y a renoncé pour ne pas passer la réforme.

Mercredi, Agnès Buzyn a précisé que «s'il devait y avoir la moindre mesure pour le retour à l'équilibre», elle figurerait «dans la loi qui concerne le nouveau système».

Les pompiers bientôt équipés de caméras-piétons

Le dispositif sera testé par les pompiers. Objectif: faire reculer les agressions.

Un an après le meurtre d'un sapeur-pompier poignardé par un déséquilibré dans le Val-de-Marne, le ministère de l'Intérieur a lancé hier l'expérimentation de caméras-piétons pour les soldats du feu, victimes d'un nombre croissant d'agressions. Ce dispositif, déjà utilisé en police et en gendarmerie, est l'une des mesures phares d'un plan gouvernemental qui, sans promettre de recette miracle pour éradiquer les violences, espère en réduire le nombre.

«C'est un dispositif complet qui permet de diminuer et non sup-

primer les risques auxquels sont confrontés les pompiers», a relevé Christophe Castaner lors d'une visite à la caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Denis.

«Une palette d'outils»

«C'est toute une palette d'outils, aucun ne réglera la totalité du problème», a convenu le ministre qui s'exprimait un an presque jour pour jour après la mort de Geoffroy Henry, un sapeur-pompier de 27 ans mortellement poignardé par un déséquilibré lors d'une intervention à Villeneuve-

Saint-Georges (Val-de-Marne). Ce drame inédit avait bouleversé la prestigieuse brigade des sapeurs pompiers de Paris (BSPP) et au-delà, toute la profession. Mais si les militaires de la BSPP sont dotés dorénavant des gilets pare-lames, c'est aussi et surtout à la violence du quotidien que l'exécutif entend répondre avec ces mesures.

Le plan du gouvernement prévoit ainsi un «renforcement des protocoles opérationnels» avec les forces de l'ordre lors des interventions dans des secteurs sensibles, le dépôt de plainte systématique, avec la possibilité de généraliser le recueil de plainte au sein des casernes, une protection fonctionnelle adaptée...



Tout comme les gendarmes et les policiers, les pompiers seront désormais eux aussi équipés de caméras-piétons.

Photo AFP

Le «business de la mort» visé

Dans un numéro consacré au «business de la mort», la revue 60 millions de consommateurs dénonce entre autres les placements liés aux contrats d'assurance obsèques.

La revue 60 millions de consommateurs dénonce les «placements ruineux» que constituent les contrats d'assurance obsèques souscrits afin d'obtenir un capital pour financer ses funérailles, dans une étude publiée hier. 60 millions de consommateurs a ainsi passé au crible onze contrats d'assurances vendus par les principaux acteurs du marché.

Quel que soit le montant des versements, la personne reçoit le capital choisi à la signature du contrat. Résultat: les cotisations dépassent largement la prime reçue. En moyenne un souscripteur de 62 ans verse ainsi 5.385 euros sur vingt ans pour récolter à peine plus de 4.000 euros.

”

Plus on vit longtemps, plus on a de risques de cotiser à fonds perdus.

«Plus on vit longtemps, plus on a de risques de cotiser à fonds perdus», résume 60 millions de consommateurs, à l'heure où les frais d'obsèques ont augmenté de plus de 8 % en trois ans.

L'association pointe également des «frais de gestion très gonflés»



Selon 60 millions de consommateurs, les contrats d'assurance obsèques ne sont clairement pas avantageux pour les souscripteurs. Photo AFP

et des délais de versement qui peuvent parfois atteindre un mois, après réception de multiples pièces justificatives.

«Ce sont parfois des personnes pas forcément riches qui font ça pour éviter à leurs familles d'avancer les frais mais en réalité la famille doit les avancer car elle doit d'abord présenter une liste de justificatifs longue comme le bras», s'indigne Christelle Pangrazzi, rédactrice en

chef adjointe de ce hors-série de 60 millions de consommateurs.

Un nombre de contrats en augmentation

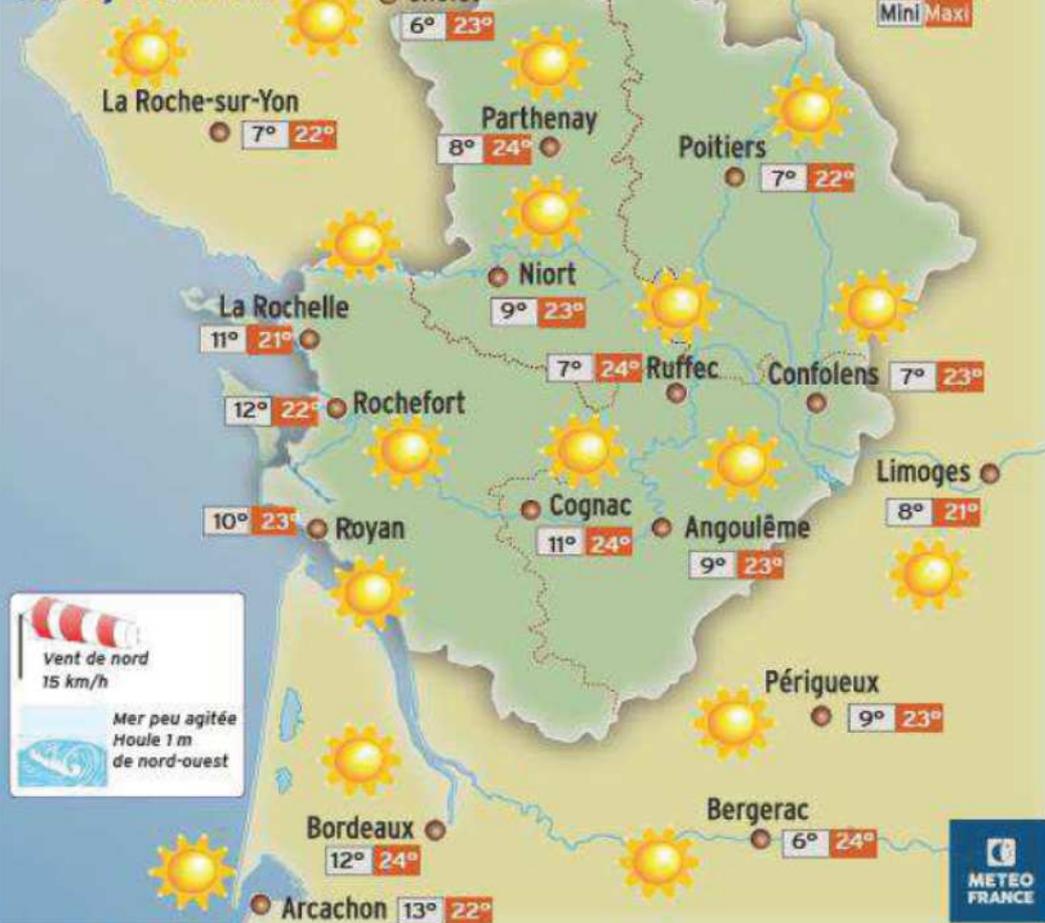
Le nombre de contrats est pourtant en constante augmentation: selon la Fédération française de l'assurance, fin 2017, 4,5 millions de Français étaient souscripteurs pour un montant de plus de 1,5 mil-

liard d'euros de cotisations.

Dans un numéro largement consacré au «business de la mort», le magazine épingle également le manque d'éthique autour des crémations.

Les matériaux précieux issus des prothèses, dents ou stérilets qui ne brûlent pas, sont par exemple collectés par des entreprises de recyclage puis revendus à diverses entreprises pour être réutilisés.

Cet après-midi



Doux et ensoleillé

Les conditions météorologiques sont agréables, avec un temps qui reste calme et un soleil généreux sur l'ensemble de la région.

Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



HIER



Le coq a le droit de chanter

ROCHEFORT (17) La justice a débouté les voisins du coq Maurice qui se plaignaient de son chant matinal

David Briand
d.briand@sudouest.fr

Le coq Maurice ne sera pas confié au Refuge oléronais, une association recueillant les animaux délaissés en vue d'une adoption. Le plus célèbre gallinacé de France pourra continuer à régner sur son poulailler, au fond du jardin de sa propriétaire, Corinne Fesseau, à Saint-Pierre-d'Oléron, sur l'île d'Oléron (17).

Hier matin, le tribunal d'instance de Rochefort a débouté (1) ses voisins et les a condamnés à lui verser 1 000 euros de dommages et intérêts. Ce couple de résidents secondaires limousins avait assigné Corinne Fesseau devant la juridiction pour « le trouble anormal du voisinage » provoqué par le chant matinal du coq. Une procédure qui avait

suscité une avalanche de reportages dans la presse nationale et internationale ainsi qu'un mouvement de solidarité dans l'île, comme l'attestent les 5 000 autocollants et 500 tee-shirts de soutien qui se sont écoulés en quelques semaines.

Un chant ni fort, ni excessif
Pour s'en tenir au droit, la présidente du tribunal d'instance Sophie Roubeix a motivé sa décision en soulignant d'abord que le chant du coq, s'il est bruyant, « ne porte pas pour autant atteinte a priori à la santé et à la tranquillité des habitants voisins sauf à établir qu'il est très répétitif ou très fort ». De même, la magistrate énonce que le chant du coq « ne constitue pas a priori un trouble anormal du voisinage, sauf là encore à prouver son caractère



La propriétaire de Maurice, Corinne Fesseau (en tee-shirt rose) à la sortie du tribunal. PHOTO: B.

excessif». Une preuve qui n'a pas été rapportée par les plaignants. Ces derniers ont pourtant fait venir à trois reprises un huissier, les 24, 25 et 26 avril 2018, à 7 h 36, 6 h 30 et 6 h 30, pour effectuer des constats et films vidéo. La lecture des procès verbaux n'a pas convaincu la magistrate. Si le chant n'a été observé que deux fois sur les trois déplacements, la juge a retenu sa « faible intensité » et son caractère intermittent entre 6 h 30 et 7 heures.

Autant d'éléments objectifs qui n'établissent pas la nature « excessive » des vocalises du coq. Par ailleurs, la présidente du tribunal s'est employée à cerner le secteur géographique d'implantation du poulailler: si cette zone est désignée comme étant « urbaine sur le plan d'occupation des sols », elle est si-

tuée « à distance raisonnable du centre-ville » de Saint-Pierre-d'Oléron (6 000 habitants), une commune qualifiée de « rurale ». Une décision - qui n'est pas susceptible d'appel (car le dossier porte sur une somme inférieure à 4 000 euros) - qui tranche avec celle rendue par un même tribunal d'instance, à Compiègne (Oise), cette année: le propriétaire d'un coq avait, cette fois, été condamné à se séparer de son gallinacé, sur la base d'observations effectuées par la police municipale locale. Elle avait, par exemple, relevé 23 chants en 26 minutes, un matin.

À la sortie du palais de justice de Rochefort, hier, Corinne Fesseau était émue. « C'est un soulagement pour tout le monde, le coq va pouvoir rester à la maison et chanter. Que les gens viennent en vacances,

d'accord. Mais ils doivent tolérer le bruit. Pourquoi pas une loi Maurice pour protéger tous les bruits ruraux (cloches, grenouilles) ? », lançait-elle. À quelques mètres, la présidente du Refuge Oléronais, Marie-Claire Penot confiait avoir « recueilli deux autres coqs cet été, en raison de conflits de voisinage. Leurs propriétaires ont préféré nous les donner plutôt que d'être poursuivis, eux aussi, en justice. Nous avons dorénavant cinq coqs à adopter. En général, ce sont avec des estivants que les problèmes arrivent ».

(1) Lors de l'audience qui s'était tenue le 4 juillet, l'avocat du couple de plaignants avait demandé au tribunal de faire cesser le chant du coq, si besoin avec une astreinte quotidienne de 100 euros, et 1 000 euros de dommages et intérêts

LE CHIFFRE DU JOUR

65 Sur Facebook, la police informe que « depuis le début de l'année à Cognac, 65 véhicules ont été pris en compte par la fourrière pour des stationnements abusifs de plus de sept jours ou des abandons d'épaves sur la voie publique. La présence de ces véhicules, souvent en mauvais état, voire non roulants, ternit l'environnement urbain et développe un sentiment de dégradation de l'espace public. Le travail de recherche puis de prise en charge des voitures concernées est effectué conjointement par la police nationale et la police municipale, parfois sur réquisition de riverains excédés. »
Voilà les contrevenants prévenus...

La rentrée soutenue de la directrice académique

ÉDUCATION Directrice académique des services de l'Éducation nationale en Charente, Marie-Christine Hébrard fait le point sur une rentrée où pointent quelques nouveautés

Bertrand Ruiz
b.ruiz@sudouest.fr

Troisième rentrée charentaise pour Marie-Christine Hébrard. La directrice des services de l'Éducation nationale en Charente a attendu que soit procédé aux derniers réglages dans les établissements pour faire un point sur ce début d'année scolaire dans le département.

1 Toujours moins d'élèves dans le premier degré

Il y a eu les ajustements attendus, des fermetures et des ouvertures confirmées et quelques surprises (lire notre édition de mercredi). Comme à l'école Pierre-et-Marie-Curie de Confolens, confrontée à un afflux imprévu d'élèves : « On est toujours très attentif à la ruralité. À Confolens, on avait échangé, on s'était interrogé sans trop y croire. Et finalement, cela a débouché sur une ouverture. »

Des surprises comme cela restent des exceptions. Marie-Christine Hébrard rappelle que la Charente continue à perdre des élèves dans le premier degré de manière régulière. « Depuis 2013, on est en régression de 1 400 élèves. Pour cette rentrée, on en attend 300 de moins. Cela reste une prévision, basée sur les chiffres de l'Insee, que nous sommes en train d'ajuster. Mais, en général, nos prévisions sont plutôt optimistes. »

2 Collège : encore un point de fixation à Ruffec

Dans le second degré, « les effectifs semblent rester à l'étal », précise la directrice académique. Un « point de fixation » toutefois au collège de Ruffec, où les enseignants s'estiment insuffisamment dotés. « Nous avons pour



Marie-Christine Hébrard a évoqué les points forts de la rentrée en Charente. PHOTO ARCHIVESQ, PETIT

tant obtenu dix heures supplémentaires en juillet. La tension ne porte que sur les deux classes de sixième. Il reste que nous suivons particulièrement ce collège. Une classe-orchestre a été ouverte. Nous avons mis autour de la table le Département, qui veut rénover l'établissement, la Région et même des partenaires comme la Cité de la BD. L'idée, c'est à terme de créer un centre de communication et de culture partagé, version moderne de l'ancien CDI. Ruffec, c'est un peu un laboratoire pour nous. Nous y expérimentons de nouvelles solutions. »

3 Les conséquences d'une promesse

La promesse d'Emmanuel Macron de refuser toute fermeture d'école a-t-elle affaibli la capacité de l'Éducation nationale à remplacer ses en-

seignants malades ? « Je souhaitais, avant même cette annonce, réserver des postes pour la brigade des remplaçants. Cette brigade ne sert pas qu'à pallier les cas de maladie. Elle sert aussi à mettre en œuvre de la formation. On est aujourd'hui en capacité de faire face aux remplacements, parce que la priorité va toujours aux élèves et à la classe. Les tensions portent sur d'autres actions, sur la création de postes "plus de maître que de classe". Le fait que les maires ont fait valoir leur volonté de garder leur école nous a conduit à réduire les moyens que nous avons pour ces autres actions. »

4 La bosse des mathématiques à entretenir

« On a quand même réussi à préserver des postes », tempère Marie-Christine Hébrard. « On a créé un poste supplémentaire d'enseignant-référent qui officie auprès

des élèves en situation de handicap ». « Jusqu'à présent, les enseignants-référents ne suivaient pas les élèves scolarisés dans les instituts médico-sociaux. Ce sera désormais le cas », précise Corinne Poles, inspectrice ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés).

Parallèlement à cette création, l'Éducation nationale a créé en Charente un poste d'enseignant-ressource pour le plan mathématiques Villani-Torossian. « En France, nos élèves ont perdu de l'efficacité sur les mathématiques... Ce plan suppose de la formation pour les enseignants. Dans le premier degré, ces trois prochaines années en Charente, tous les enseignants bénéficieront d'une formation spécifique. L'idée, c'est de donner de l'appétence pour les mathématiques à la fois pour les élèves et les enseignants. »

Les policiers pensent avoir arrêté le voleur des Abattoirs

Mardi, l'opération Gamelles et décibels n'a pu se tenir aux Abattoirs. West Rock a révélé avoir subi un vol et des dégradations la nuit précédente. Hier, les policiers ont arrêté un homme. Il a été retrouvé grâce à une enquête de voisinage. Une plaque d'immatriculation a pu être fournie aux enquêteurs, qui ont identifié son propriétaire. C'est dans son logement de Cognac qu'une perquisition a eu lieu, hier matin. La quasi-totalité du butin a été retrouvée, à savoir une tireuse à bière et des bouteilles, pour un préjudice estimé à environ 1 000 euros. Seule de la bière n'a pu être retrouvée. Cet homme de 39 ans, toujours en garde à vue hier soir, s'est défendu en expliquant avoir acheté tous ces effets. Les fonctionnaires doutent toutefois de sa version, son véhicule ayant été aperçu sur les lieux la nuit du vol.

CHARENTE

Violences conjugales en pagaille

« On doit faire face à une vague de faits de violences conjugales », confie un policier du commissariat d'Angoulême. Comme à Saint-Michel où les agents des forces de l'ordre sont intervenus lundi pour interpellier un mari violent. Il avait frappé devant leurs enfants en bas âge sa compagne (elle a subi 15 jours d'ITT) et menaçait de s'en prendre au plus petit d'entre eux. Il a été placé en garde à vue avant d'être déféré devant le parquet. Il aurait violenté sa femme à plusieurs reprises. Comme cet habitant de Soyaux, qui a été placé en garde à vue après avoir mis à sac le domicile familial et frappé sa compagne dans la soirée de mardi. Il a été placé sous contrôle judiciaire par le parquet d'Angoulême.

Hommes violents, la justice frappe fort

ANGOULÊME Le tribunal a lourdement condamné un père de famille et un compagnon violent

Les violences conjugales occupent l'actualité, entre le Grenelle lancé lundi par le gouvernement ou celles du tribunal correctionnel d'Angoulême. Depuis le début de la semaine, les terribles histoires se succèdent. À l'image des deux cas présentés hier en comparution immédiate. Le premier s'est déroulé à la suite d'une soirée trop arrosée au comice agricole de Barbezieux. Sur le chemin du retour, Coralie reproche à Florian d'avoir consommé trop d'alcool. Une dispute éclate dans la voiture.

Arrivé à leur domicile à Bellevigne, le jeune homme de 26 ans empoigne sa compagne par les cheveux et la projette une première fois à terre. Il la relève pour la faire rentrer dans la maison. S'en suit un déchaînement d'une violence rare. Les coups de poings

et pieds pleuvent sur la victime que Florian tente d'étrangler. Elle tombe sur une porte et brise un miroir. « J'ai eu très peur d'y rester. Il me disait que je faisais semblant », a déclaré la jeune femme de 20 ans. La scène s'étire de 23 h 30 à 3 heures du matin. Trois semaines avant le terrible événement, il lui avait déjà mis plusieurs claques. Durant l'audience, le prévenu pleure, dit regretter et ne pas comprendre son geste.

Florian Gayet a été condamné à dix-huit mois de prison dont neuf avec sursis avec obligation de soin mais sans maintien en détention.

Un bébé violenté

Le second cas est tout aussi tragique. Mais révèle bien la nécessité d'augmenter les moyens pour protéger les victimes de violences conjugales. Le 31 août dernier, la

famille Brahmi déjeune dans son appartement de la tour Pinjot à Basseau, à Angoulême. Une altercation éclate entre les parents séparés depuis le printemps, malgré des pressions familiales sur madame pour éviter le divorce. Sachant de quoi son ex-mari est capable, Ghezala bloque la porte d'entrée avec un meuble. Il revient quelques heures plus tard, grimpe dans l'appartement situé au troisième étage à l'aide d'un échafaudage. Il se rue sur son ex-femme et lui assène des claques et des coups de tête au visage.

Il se saisit ensuite de leur bébé d'un mois et le tient au-dessus de leur balcon, dans le vide. Ahmed Brahmi, en situation irrégulière en France, veut récupérer ses faux papiers espagnols. Ce qu'elle lui fournit. Elle s'échappe de l'appartement avec les quatre enfants

qui appellent à l'aide dans les couloirs du HLM. Alertée par le voisinage, la police trouve Ghezala évanouie par terre avec du sang sur elle et sur le sol. À la barre, l'Algérien de 39 ans réfute en bloc et crie au complot. En janvier, la femme avait déjà porté plainte pour des faits de violence envers les enfants. Une seconde plainte avait été déposée en février. Il était venu à l'appartement et s'était saisi d'un couteau. Puis l'avait projetée sur le lit pour la forcer à avoir des relations sexuelles avec lui. Le tout, devant les enfants terrifiés. Les cris de Ghezala l'avaient finalement fait fuir. Aucune de ces deux plaintes n'avait abouti. Ahmed Brahmi a éclopé de trente mois de prison dont quinze avec sursis. L'autorité parentale lui a été retirée.

Mejdaline Mhiri

La fraîcheur des amateurs réjouit Coup de chauffe

FESTIVAL Plusieurs spectacles font appel à des volontaires, à l'image de la « Symphonie pour klaxons et essuie-glaces » de la compagnie La Martingale, qui sera jouée samedi et dimanche

Philippe Ménard

p.menard@sudouest.fr

La 25^e édition de Coup de chauffe à Cognac s'ouvre ce soir avec deux propositions dans le jardin public. « Urbain sensible », l'installation numérique de la compagnie Ascorbic, plonge le spectateur « dans un bain sonore », une voix l'invitant « au voyage et à la réflexion », à partir de 20 h 45. Et à 21 h 15, « Le baluchon de Monsieur Larsène et ses complices », un bal « participatif », donnera le ton, forcément festif, de ce 25^e millésime.

Pour les volontaires de la « Symphonie pour klaxons et essuie-glaces », le festival a démarré dès mercredi soir sur le parking de l'ancienne piscine. La compagnie poitevine La Martingale ne disposait que de deux séances pour faire apprendre leur partition à ses chauffeurs-musiciens. « Ce qui est passionnant, avec les amateurs, c'est qu'il y a des surprises. On leur demande un peu de se mettre en danger », note le directeur artistique, Jérôme Rouger.

Jeu avec les codes

L'idée du spectacle est née d'une intervention dans un quartier de Poitiers, en mai 2018. « On a testé plein de choses, le concert de klaxons en faisait partie. Le retour du public était enthousiaste, et le concept nous intéressait », relate Jérôme Rouger. La Martingale a donné du corps à une « symphonie » présentée pour la toute première fois à Cognac. « On verra ce que ça donne, si c'est intéressant de fouiller ce projet ou pas. »

Le théâtre de l'Avant-Scène a dû rassurer les commerçants, qui craignaient pour les oreilles de leurs clients en lisant « concert de klaxons ». Ce tintamarre automobile ne durera que « deux ou trois minutes », comme une éclosion minutieusement amenée.

« Dans mon travail, je me pen-



Patrick Ingueneau menant la répétition de la « symphonie pour klaxons » sur le parking de l'ancienne piscine avec des volontaires de Cognac, mercredi soir. PHOTO PH.M.

che beaucoup sur les codes. Le milieu de la musique classique en est pétri », note Jérôme Rouger. Il interprète un journaliste de France Musique, qui commente le concert comme s'il allait être diffusé à la radio. L'arrivée du chef à vélo, « selon la tradition », la distribution des clés, chaque détail détourne joyeusement les coutumes des or-

chestres. La fantaisie tient par son sérieux. « On ne demande pas aux amateurs de surjouer. Ils ressemblent à des concertistes normaux », pointe Patrick Ingueneau.

Celui qui interprète le chef d'orchestre a étudié la composition musicale il y a vingt ans. « On travaillait sur la musique déplacée, comment en faire avec n'importe

quoi. » L'exploration du son des klaxons, mais aussi des portières ou des essuie-glaces a du sens à ses oreilles. Le spectacle marie une certaine recherche et la spontanéité imposée par un exercice sur le fil. À part la comédienne Armelle Dousset, « premier klaxon », tous les conducteurs sont amateurs. « C'est stressant, cela demande beaucoup de concentration », juge Patrick Ingueneau, tout en se réjouissant de la fraîcheur qu'apporte la formule.

LA SAISON PRÉSENTÉE CE SOIR À 19 HEURES

L'AVANT-SCÈNE a avancé sa présentation de saison en prélude au festival, ce soir à 19 heures au théâtre. Une façon de rappeler le lien entre l'association et son festival d'arts de rue.

C'est l'un des trois temps forts de la saison, avec le festival Mars Planète Danse, en mars, et Faites la transition, du 24 au 26 janvier. Cet événement nourri de partenariats monte en puissance, comme l'exigent les enjeux environnementaux. La saison « classique » débutera le

jeudi 10 octobre avec « La loi des prodiges ou la réforme Goutard », de François de Brauer, fable mêlant politique et culture. Parmi les temps forts, les concerts de Bertrand Belin le 17 octobre, Abdullah Miniawy trio & Erik Truffaz, le 20 novembre, Birds on the Wire, le 28 février. Un « Phèdre » revisité les 26 et 27 novembre, « Là », de la compagnie Baro d'Évil les 5 et 6 décembre. Stéphane Guillon le 31 janvier. Mais encore le duo Nicolas Bonneau-Noël Mamère le 11 février.

La brocante incomplète

L'équipe et ses neuf volontaires joueront samedi à 18 heures et dimanche à 13 heures. L'Avant-Scène cherche encore des volontaires pour d'autres spectacles. Des danseurs pour une performance avec la Cie Volubilis samedi soir. Et des personnes prêtes à tenir un stand sur le bric-à-brac du « Grand Débaras », samedi soir. Les Cognacais seraient-ils timides ? Le théâtre peine parfois à trouver des recrues.

Du neuf au collège

ÉDUCATION Claude-Boucher et Félix-Gaillard changent de principal. Mais les effectifs sont stables, sinon à la hausse

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Lundi, c'était la rentrée pour les établissements scolaires. Les collèges n'ont pas échappé à la règle. En la matière, il y a quelques petits nouveaux. Tout d'abord à Félix-Gaillard, avec l'arrivée de Jean Arnoux. « C'est un établissement que j'avais demandé, après avoir exercé sept ans à René-Cassin, à Gond-Pontouvre », déclare le principal. Il arrive après une période troublée, marquée par une valse de ses prédécesseurs. « Moi, je m'inscris dans un mandat plutôt long et je ne suis pas adepte des changements tous les ans. » Celui qui exerce en Charente depuis 2004 bénéficie d'un nouvel adjoint en la personne de Jean-Philippe Boidé (arrivé de Châteauneuf et Jamac) et d'un nouveau CPE avec Vincent Cangé (venu de la région parisienne). Les effectifs sont strictement identiques à l'an dernier, avec 464 élèves.

Une classe en plus

Du côté de Claude-Boucher, la hausse est continue : 410 élèves en 2017, 465 en 2018, 475 cette année. À tel point qu'une classe de 5^e a dû être ouverte. « C'est le signe de la qualité du travail accompli », se félicite le nouveau principal, Erwan Dando. Lui arrive de Jean-Moulin, à Barbezieux. « Après cinq ans, j'ai souhaité venir dans un environnement urbain. Et je retrouve un collège où j'avais déjà été enseignant d'histoire-géo dans le passé. » Il est épaulé par Raphaële François, venue du lycée Jean-Monnet.

À Elisée-Mousnier, Francis La-



Jean-Philippe Boidé (adjoint), Jean Arnoux (principal) et Vincent Cangé (CPE) à Félix-Gaillard. PHOTOS J.G.



Erwan Dando et Raphaële François à Claude-Boucher

chaise est toujours en poste, mais voit arriver Nadège Marchegay en principale adjointe. Et son effectif est stable. « Malgré la chute prévue, nous sommes à 438 élèves. On voit même des gens qui arrivent de l'autre bout de la France. »

Dans le privé, pas énormément de mouvement. Saint-Joseph compte toujours 440 collégiens. Les sanitaires ont été refaits pour être compatibles aux normes handicapés. Et le mur d'escalade partagé avec le lycée Beaulieu a fait l'objet d'une rénovation.

UN TOUR EN VILLE

L'UATTC ouvre sa table

SPORT L'UA Cognac tennis de table propose une journée portes ouvertes, demain de 11 à 17 heures. « Les dirigeants seront présents à chaque animation pour informer toutes celles et ceux qui seraient désireux de pratiquer la discipline en loisirs ou en compétition », précise le président, André Sartet. Contact : 06 19 34 13 46.

Damien Bertrand à l'assaut de la mairie pour LREM

POLITIQUE L'information n'est pas une surprise, plutôt une confirmation. Damien Bertrand a été investi, mardi soir, par La République en marche pour conquérir la mairie de Cognac. C'est le député d'Angoulême, Thomas Mesnier, et non sa consœur de Cognac Sandra Marsaud, qui l'a officialisée sur Twitter. Damien Bertrand s'est dit « honoré et fier » de cette investiture. « C'est une belle reconnaissance du travail déjà accompli et qui a permis de présenter une vision et un projet porteurs pour Cognac. » Car l'intéressé est l'animateur local du comité En Marche. « Cette investiture vient valider un projet et une vision. Car c'est bien le projet qui a guidé notre travail, autour duquel va se fédé-



Thomas Mesnier affiche son soutien à Damien Bertrand, investi candidat pour conquérir la mairie de Cognac. PHOTO THOMAS MESNIER

rer une équipe. » Interrogé sur sa capacité à monter une liste alors que six autres candidats sont pressentis, le nouveau renvoie sa réponse à une conférence de presse qui sera donnée le 13 septembre prochain. « La liste se constituera plus tard, se borne-t-il à dire. Il y aura des personnes compétentes et engagées. » L'encarté LREM a 42 ans. Il vit à Cognac depuis seize ans mais est originaire de Saint-Genis-d'Hiersac. Depuis cinq ans, il est directeur commercial de la société Boinaud.

Cognac Basket Avenir soigne la garde-robe samedi

BOURSE AUX VÊTEMENTS Cognac Basket Avenir organise sa première « bourse aux vêtements et articles de sport ». Elle se tiendra samedi, de 10 à 17 heures au complexe des Vauzelles. Elle est ouverte aux clubs et aux particuliers. Restauration et buvette sur place. Renseignements par courriel à cognacbasketavenir@gmail.com.

La BA 709 dispose d'une nouvelle escadre

ARMÉE Cette nouvelle entité va chapeauter les drones et la formation sur simulateurs

Hier après-midi, la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a connu un événement important. 400 personnes étaient invitées pour la création d'une nouvelle escadre. Le général d'armée aérienne Vincent Carré avait fait le déplacement pour l'occasion. Pour faire simple, cette nouvelle escadre correspond en réalité avec la montée en puissance de la base : en 2024, elle devrait compter 1 500 hommes, contre 1 200 en 2020. Le lieutenant-colonel Romain Desjars de Karanroue en est le nouveau commandant. « L'escadron drone est en train de grossir à 400 personnes, alors il était nécessaire d'accompagner ce change-

ment avec une nouvelle structure de commandement, explique-t-il. C'est un développement, l'école s'épanouit. »

Concrètement, l'escadre chapeautera les escadrons de drones 1/33 Belfort et 3/33 Moselle (déjà existants) mais aussi le 2/33 Savoie (à naître). Elle se dénomme 3^e escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque, et constitue l'héritière des traditions du 33^e régiment d'aviation de l'armée du Rhin, créé en août 1920. « C'est beaucoup d'émotion et de fierté car on reprend les traditions de la plus vieille escadre de l'armée de l'air », a déclaré le colonel Desjars.

J.G.



L'escadre chapeautera toute l'activité liée aux drones sur la base aérienne de Cognac-Châteaubernard. PHOTO J. GUÉRIN

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Les Leroy, une histoire de pains et de douceurs

Cette année, Christelle et Hervé Leroy fêtent dans la quinzième année de leur installation en Charente, sur ce petit coin de terre de la commune de Saint-Sulpice-de-Cognac. Venu de Vendée, le couple a répondu à une annonce cherchant un boulanger-pâtissier pour la commune. Le site tout neuf est en recherche d'artisans, il est situé sur l'axe Cognac-Saint-Jean-d'Angély, au cœur d'une commune de 1 200 habitants, il ne manque pas de charme.

Jeune couple avec deux enfants, ils ont donc posé leurs valises avec la ferme intention de donner du pain et des pâtisseries aux habitants. Rapidement, les riverains ont pu respirer les bonnes odeurs que dégage le pain lorsqu'il se dore dans le four, Christelle a apporté son sourire et sa bonne humeur auprès des clients derrière son comptoir. Après 14 années consommées, on peut affirmer que le couple Leroy s'est particulièrement bien intégré.

Macarons et pâtes de fruits

Hervé Leroy a étoffé son rayon de pain traditionnel avec les pains spéciaux. Puis la vitrine des pâtisseries est très vite apparue, avec son célèbre Paris-Brest, sans oublier le rayon des moulages chocolat qu'il réalise dans son atelier pour Pâques ou pour Noël. Citons également le rayon des douceurs qui vient de s'enrichir de macarons faits maison et de pâtes de fruits.



Christelle et Hervé Leroy devant leur boulangerie-pâtisserie. PHOTO C.H.G.

Bien entendu, la tâche est devenue plus importante et notre couple de Vendéen a fait appel à la famille, la sœur de Christelle, qui officie à la vente, mais aussi le neveu, qui seconde Hervé Leroy.

À l'occasion de la Semaine fédérale de cyclotourisme, Hervé Leroy, avec une équipe de cinq salariés supplémentaires et l'aide de collègues boulangers (lire « Sud Ouest » du 10 août), a fourni 6 000 sandwiches par jour, un challenge qui lui a valu des journées de 20 heures. La boulangerie-pâtisserie fournit aussi les repas d'associations, les réceptions, les mariages...
Colette-Christiane Gué

Horaires de rentrée : du lundi au vendredi de 7 à 13 heures et de 16 heures à 19 h 30 ; samedi et dimanche 7 à 13 heures ; fermé le jeudi. Tél. 05 45 36 27 86.

Festi'classique sans filet

Troisième étape pour Festi'classique, qui distille des concerts dans des sites dédiés au cognac. Le festival se pose à la distillerie Pautier, à Bourg-Charente, ce soir, avec une proposition singulière. Alice Rosset et Jean-Christophe Kotsiras, les pianistes qui constituent le duo Hasinakis, brodent un « dialogue entre musiques écrites et musiques improvisées ». « Alice va interpréter des standards de la musique classique qu'elle choisira au dernier moment, selon ce que le lieu, le public, l'acoustique lui inspirent... Jean-Christophe lui répondra sur le même thème mais avec une improvisation toute per-

sonnelle. Le concert est unique... et éphémère, uniquement pour vous », décrit le festival.

Festi'classique se poursuit mercredi à 20 h 30 au château Courvoisier, à Jarnac, avec Michel Supéra (saxophone) et Éric Comère (accordéon), et le 13 septembre avec un spectacle sur Chopin à la maison Guérin, à Gémozac. Le concert du 19 septembre chez Hine est complet.

Cesoir à 20 h 30 à la distillerie Pautier, chez Dagnaud, Bourg-Charente. Tarif unique, 25 €, billetteriesur www.festi-classique.com ou à l'office de tourisme de Cognac : 05 45 8210 71.



Le duo Hasinakis réunit les pianistes Jean-Christophe Kotsiras et Alice Rosset.

PHOTOFESTICLASSIQUE

La création de HLM pourrait se redresser

IMMOBILIER Sur fond de réforme du secteur, la création de logements sociaux déclinait depuis 2016



Un immeuble HLM à mourenx en 2019. ARCHIVES DAVID LE DÉODIC / « SO »

La création de HLM devrait se stabiliser cette année, voire se redresser légèrement, après deux ans de recul sur fond de réforme du secteur, a annoncé hier sa confédération, notant aussi un bond des ventes de logements même si celles-ci restent marginales.

« On avait constaté deux années successives de baisse, là ce sera sans doute une stabilisation, voire une légère croissance », a jugé Dominique Hoorens, économiste en chef à l'Union sociale pour l'habitat (USH), lors d'une présentation du congrès du monde HLM fin septembre. La création de logements sociaux se mesure par le nombre d'agréments obtenus, indicateur avancé de la construction des années à venir. Or, depuis 2016, il décline chaque année.

L'an dernier, selon les chiffres du gouvernement, il s'est établi à 108 612 logements – ce chiffre s'entend pour la métropole, le logement social obéissant à des règles de financement très différentes en outre-mer – contre environ 113 000 en 2017 et presque 125 000 en 2016.

« Pas exceptionnel »

Cette période de baisse, après certes des années à haut niveau, correspond à la mise en place par le gouvernement d'une importante réforme des HLM, leur demandant de vastes économies ainsi qu'une réorganisation générale avec un

regroupement des plus petits bailleurs. Malgré la stabilisation attendue, l'USH s'abstient de tout triomphalisme, jugeant par la voix de Dominique Hoorens que même un petit redressement ne serait « pas exceptionnel ». L'économiste a mis en avant l'approche des élections des municipales de l'an prochain, notant que cette perspective avait généralement tendance à stimuler les demandes d'agréments par des bailleurs qui craignent ensuite de subir d'importants délais à cause du scrutin et ses conséquences.

Moins d'acheteurs locataires

Par ailleurs, l'organisation a dressé un bilan des ventes de logements sociaux, autre axe de la politique du gouvernement qui a mis en place des mesures destinées à les faciliter. L'an dernier, elles ont bondi de 14 % même si, à 9 800, elles restent marginales au sein d'un parc de quelque 4 500 000 logements.

« La dimension sociale de l'accession (à la propriété) », elle « s'est un peu dégradée », a regretté Marianne Louis, directrice générale de l'USH, remarquant une baisse de la proportion d'acheteurs eux-mêmes locataires de HLM. Cette part, qui représentait auparavant environ deux tiers des acheteurs de logements sociaux, s'est réduite à un peu moins de 60 % parmi les opérations de l'an dernier.